

Le Cabilat

Bordères-sur-l'Echez - Bulletin municipal n°31 - Août 2023

La municipalité soutient le mouvement associatif



Dossier

Dynamisme des associations

Agenda

Programme de la fête



Réunions de quartier

P.6



Fête de la musique

P.14



Portrait
Philippe Bodevin

P.16

Du 5 janvier 2023 au 28 juin 2023

▲ **NAISSANCES**

OUBKI Zyneb
ANDRES Alba
ODJONG Zita
MASSOUDI Baya
SARANT Eden, Judes, Leonard
DEMARCO Charlotte
REYES Charly, Sylvain
CANTE Hélian, Pascal
MOHITE Lilya
DUPONT Ambre, Célia
DÉLY Isaac, Mathias
EL HADDAD Lina
KUNZLI Lina, Christiane
JORION Élia
GERARD Iris
ABADIE KARN-SCHENCK Adèle
SILVESTRE GIMENEZ Swany, Jean-Michel, Antoine
BOUTTEVILLE SHALL RICHARDSON Nino
SANZ Lino
BELLI Shenzy, Estelle

▲ **MARIAGES**

DELAURIER Steven / LOPEZ Jennifer
BERHAULT Patrice / FREZOULS Isabelle, Nathalie
SISTERNAS Luc, Benjamin / CASIMIRO Carine
VAN-NIENWENHOVE Max / TRESCAZES Marie, Monique, Claudie

▲ **TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS**

RIDEL Danielle, Sylviane, Vivette épouse GANGLOFF
DUFFRÉCHOU Paula, Jeanne, Sidonie épouse CASENAVE
LACOSTE Yves, Philippe
TASTET Alain, Jean, Jacques
GUILHAMASSÉ Marie-Françoise épouse DOUAT
AZOULAÏ Jean-Marc
SÉVERAN Fernand, Michel
DAGORN Yann, Olivier
POBLON Marie-Ange, Henriette épouse OUMOUSA
ARCUCCI Huguette, Marie-Antoinette, Yvonne épouse LOCOCHE
BAYOUMEU Jean, Henri, Raymond
ORTHOLAN Claudine, Andrée, Julia épouse DUFFORT
GAND Jean-Pierre

▲ **DÉCÈS**

ANSELME Jacques
MOURRAT Jean-Claude, Georges
HANNOT Patrick
RIGAL Marthe, Alberte, Juliette épouse GERMON
BERTRANNE Jean, Paul
MAUREL Michel, Eric, Alain, Pascal
FOURCADE Juliette, Ginette, Berthe épouse GONZALEZ

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant à Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités.

Nous vous remercions de votre compréhension.

p.2 État civil et sommaire

p.3 Mot du maire

p.4 Enfance et jeunesse

- Fête du sport Génération 24
- Chèques culture offerts aux élèves de CM2
- Carnaval pour les petits du Relais Petite Enfance et du centre de loisirs
- Mobilités douces
- Solidarité

p.6 Bien vivre ensemble

- Lien intergénérationnel
- Démocratie participative
- Pièces d'identité
- Communication

p.8 Travaux

- Travaux de l'église
- Amélioration de la voirie
- Signalétique
- Tests à la fumée

p.9 Urbanisme

p.10 Associations

- La municipalité soutient les associations
- Retour sur une vie associative intense
- A vos agendas
- Programme des fêtes de la Saint-Barthélémy

p.14 Culture

- Dans le rétro
- Les prochains rendez-vous

p.15 Environnement

- Coupes d'arbres et vente de bois
- Extinction Eclairage public
- Plan de sobriété hydrique

p.16 Portrait

- Philippe Bodevin


p.17 DICRIM

p.19 Agenda

Directeur de la publication : Jérôme Crampe

Coordination : Sophie Drapier

Crédit photo : communication mairie

Mise en page et impression : Imp. IMAGES RCS Tarbes 



Chères Borderaises, chers Borderais,

La période estivale est synonyme de vacances, de soleil, de détente. Pourtant, les élus et les services de la mairie restent très actifs pour accompagner les habitants lors des différents événements qui rythment la vie du village.

Au mois de juin, le stade Christian Paul a accueilli 470 enfants pour la Fête du sport organisée avec les écoles, le centre de loisirs, des associations de la commune et des comités sportifs départementaux. Les enfants ont pu s'initier à différentes disciplines tout au long de la journée et être sensibilisés aux valeurs du sport.

Dans le même temps, plusieurs associations ont proposé des animations d'une envergure remarquable qui ont attiré un nombreux public. A l'instar des Floralies ou du Salon annuel de l'Amicale des Peintres Artistes Borderais, les Poly-Sons ont animé de façon spectaculaire la commune en mai dernier, avec le Festival Bord'air Chante qui a accueilli plus de 1000 participants. Les pages de ce numéro du Cabilat consacrées aux associations montrent leur dynamisme au quotidien.

La préparation de la fête locale qui marque chaque année l'été borderais au sceau de la convivialité mobilise les énergies du Comité des fêtes, des conscrits, des associations, des services de la mairie. Je tiens à remercier ici tous les dirigeants et bénévoles qui donnent de leur temps au service des autres et qui permettent que Bordères sur l'Echez soit un village où il fait

bon vivre, où de nombreuses activités sont proposées, où le lien intergénérationnel prend tout son sens.

Parmi les exigences de l'engagement municipal, les élus ont dû agir rapidement pour l'église Saint-Barthélémy qui fait actuellement l'objet de travaux très importants pour consolider la charpente. En effet, elle présentait des désordres imposant l'application du principe de précaution en fermant l'édifice au public. La municipalité s'est fortement mobilisée autour de ce sujet, afin de protéger ce monument patrimonial de la commune et de pouvoir rendre aux habitants qui le souhaitent un lieu pour célébrer différentes cérémonies qui marquent des étapes de vie. Les travaux seront achevés dans le courant de l'été. Je remercie de leur compréhension les habitants qui ont été touchés par la fermeture de l'église durant ces derniers mois.

Par ailleurs, vous trouverez en pages 17-18 le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) à détacher et à conserver.

En attendant de vous rencontrer lors d'une animation dans le village, je vous souhaite, chères Borderaises, chers Borderais, de très bonnes vacances !

Votre maire
Jérôme CRAMPE

▲ Fête du sport Génération 24



La Fête du sport organisée dans le cadre de la labellisation Génération 24 des écoles de Bordères sur l'Echez s'est déroulée le 26 juin dernier sur les terrains du complexe sportif Christian Paul.

Sensibiliser aux valeurs du sport

Elle avait pour but d'encourager la pratique d'une activité sportive, de promouvoir les valeurs de l'olympisme, le partage, le respect, la citoyenneté, le courage et de créer du lien avec les associations du territoire.

Objectif labellisation Génération 24

Pour prétendre à cette labellisation, l'école élémentaire devait s'engager sur deux événements. En avril, les élèves ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique. Cette Fête du sport de juin constituait le deuxième engagement.

Des activités variées

La journée a rassemblé 470 enfants qui ont pu pratiquer de la course à pied, de la danse, de la gym, du

foot, du tennis, du rugby, de l'athlétisme, du biathlon, du tir-à-l'arc, de la lutte, du judo, du ping-pong, des jeux d'adresse. Cela a été possible grâce à l'implication des enseignants, des associations et clubs sportifs de la commune, des comités départementaux sportifs, du centre de loisirs, des agents municipaux, des élus de la commune, sous la houlette de Stéphanie Menuet, Maire-adjointe en charge de l'Enfance. Le Département et la Région ont offert des cadeaux souvenirs à chaque enfant.

Les Petites Mains avaient réalisé un magnifique décor olympique, avec les anneaux et la flamme.

Tous les participants ont déjeuné ensemble sur place, la convivialité étant un vecteur de lien social important.

La journée s'est terminée par un tournoi de rugby avec les CM2 comme joueurs et les autres classes comme spectateurs.

Remerciements

Merci aux bénévoles qui ont organisé, aidé, cuisiné, servi etc, aux services techniques municipaux, aux participants, élèves, enseignants, animateurs, éducateurs, partenaires, associations borderaises, aux comités départementaux, aux Petites Mains, aux membres de la Récré des Cabilats, aux élus.

Toutes et tous ont contribué à la réussite de cette journée précieuse pour le vivre-ensemble à Bordères sur l'Echez et qui représente une extraordinaire expérience sportive, sociale et citoyenne pour nos jeunes Borderaises et Borderais.

▲ Chèques culture offerts aux élèves de CM2



Comme chaque fin d'année scolaire, Jérôme Crampe, le maire et Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'Enfance sont allés à la rencontre des CM2 qui quittent l'école Arc-en-Ciel et entreront au

collège, en septembre.

Le maire portait l'écharpe bleu-blanc-rouge et ce moment a été l'occasion de réviser les apprentissages sur les valeurs de la République. Puis, chacun est venu, à l'appel de son nom, recevoir un chèque culture au nom du conseil municipal. D'une valeur de 15€ à valoir sur un achat de livres, il est utilisable dans plusieurs enseignes locales.

Après avoir remercié la directrice, Mme Yde, et les enseignantes, Mmes Rouch et Roumy, pour la qualité de leur enseignement dans «la plus belle école du département», Jérôme Crampe a souhaité à toutes et tous de bonnes vacances, de bonnes lectures et le meilleur pour la suite de leur scolarité, en espérant tout de même que ces années passées à l'école communale entrent dans l'album des plus beaux souvenirs.

Carnaval pour les petits du Relais Petite Enfance et du centre de loisirs

En février, les assistantes maternelles, les Bout'choux, les animateurs et les enfants 3-4 ans du centre de loisirs se sont retrouvés, accompagnés par Karine Dassain, responsable du RPE et Ingrid Lacroix, directrice du centre de loisirs, pour fêter carnaval avec un mini-défilé qui les a conduits sur la place de la mairie.

Ils étaient plus de 70 ! Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire qui a pu admirer les beaux déguisements. Un goûter à la salle Roger Paul a clôturé ce moment festif.



Mobilités douces

Le 4 juin dernier, les élèves de l'école Arc-en-ciel ont reçu les prix du Challenge Mobilités Douces auquel ils ont participé du 22 au 26 mai.

Jérôme Crampe, le maire, accompagné de Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'Enfance, leur a remis les diplômes en présence de Mme Yde, la directrice et des enseignants, ainsi que des animatrices de Moby.

Ils les ont félicités pour leur mobilisation en faveur de la transition écologique.

Chaque jour, deux représentants d'élèves ont compté le nombre de trajets effectués à pied ou à vélo entre le domicile et l'école.

Au total, ce sont 85 trajets qui n'ont pas été effectués en voiture !

Le palmarès :

1er - Classe de Mme Hourcade CE1-CE2

2e - Classe de Mme Petitou CM1

3e - Classe de Mme Pomès CP

3e exaequo Classe de M. Petitou CM1

Cette action s'inscrit dans une démarche plus large en faveur du vélo.

4 classes ont ainsi préparé le Savoir Rouler, lors des ateliers de maniabilité du vélo ou bien de réparation.

Les CM2 ont participé à l'animation Prévention Routière, au terme de laquelle ils ont obtenu une attestation de sécurité routière.

30 parents ont passé l'agrément vélo pour accompagner les classes dans le village et même sur le Camin'Adour.



Solidarité

Les Happyrénées Raid amazones 2023 et la Récré des Cabilats ont organisé en partenariat avec la Mairie de Bordères sur l'Echez un loto solidaire en mars dernier, qui a permis de collecter 4236€ qui ont été répartis entre différentes structures pour soutenir des démarches en direction des enfants, la lutte contre les cancers pédiatriques avec l'association Timéo Notre Héros, une action humanitaire en faveur d'une école dans le pays où se déroulera le Raid amazones, l'achat de matériel pour le service pédiatrie de l'hôpital de Tarbes.

20 Abracadabox ont été remises au personnel du service pédiatrie de l'hôpital de Tarbes.

Ces boîtiers en plastique à l'effigie de personnages appréciés des enfants camouflent les poches des

perfusions. Le traitement est alors mieux accepté par les enfants qui le voient comme du « jus de super-héros » qui leur donnera la force de se battre.

Sophie Drapier et Stéphanie Menuet, maires-adjointes de Bordères sur l'Echez, ont assisté à ce moment, en compagnie des autres partenaires.

Bravo à toutes les personnes qui ont rendu possibles ces actions solidaires.



▲ Lien intergénérationnel

Repas avec les écoliers à la cantine

Depuis le mois de mars, la municipalité, en lien avec le CCAS, propose aux habitants de Bordères sur l'Echez, âgés de 60 ans ou plus, de partager un repas avec les enfants du centre de loisirs qui déjeunent au restaurant scolaire de la commune.

Chaque mercredi midi, 12 séniors peuvent déjeuner en compagnie des jeunes.

Le premier repas a eu lieu en compagnie de plusieurs élus et agents, ainsi que Monsieur le Maire. Ce moment de convivialité a ravi les enfants et les séniors.

Si vous avez 60 ans ou plus et que vous habitez Bordères sur l'Echez, vous pouvez vous inscrire pour le mercredi de votre choix, dans la limite des places disponibles (maximum 12), au 05 62 38 94 92 ou 06 74 28 22 04.



Loto avec les ados du centre de loisirs



Un moment intergénérationnel a rassemblé, en mai dernier, les membres du club de l'amitié de Bordères-sur-l'Echez et les jeunes du centre de loisirs Diabolo-Menthe.

Les ados ont organisé un loto pour les séniors. Ils ont fourni les lots et se sont chargés de l'animation. Tous ont participé avec plaisir à cet après-midi placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Les jeunes et le directeur du Centre Diabolo-Menthe tiennent à remercier le club de l'Amitié et son président M. Dhugues qui leur ont reversé la recette du jour pour aider au financement de leur projet de séjour à Barcelone à l'été 2024.

Une nouvelle journée intergénérationnelle sera programmée en fin d'année pour le bonheur de tous.

▲ Démocratie participative

Réunions de quartier

Les réunions de quartier à destination de tous les habitants pour s'informer et participer à la vie de la commune ont repris en avril. Des réunions préparatoires ont eu lieu dans chaque quartier. Jérôme Crampe, le Maire, a balayé l'ensemble des actions et projets en cours de la municipalité : point sur le centre de santé, le développement des énergies renouvelables, la sobriété énergétique, les travaux en cours et à venir, les services à disposition des Borderais (cartes identité, passeports, France Services, conseiller numérique...). Il a ensuite répondu aux questions des habitants sur des sujets allant de la sécurité routière, aux nuisances de voisinage, en passant par les travaux de l'église ou l'extinction de l'éclairage public. Les élus assurent un suivi des demandes en collaboration avec les agents.



Élections sénatoriales en septembre

L'État avait fixé, pour toutes les communes concernées par les élections sénatoriales, le 9 juin dernier comme date pour organiser un conseil municipal exceptionnel afin d'élire, parmi les conseillers municipaux, les délégués qui voteront pour les élections sénatoriales le 24 septembre prochain, ainsi que leurs suppléants.

Le nombre maximum de délégués et suppléants est fonction du nombre d'habitants de la commune, soit 15 délégués et 5 suppléants pour Bordères sur l'Echez.

Le jour des élections, ils se rendront en préfecture à Tarbes pour voter et élire deux sénateurs ou sénatrices parmi les candidats, pour un mandat de 6 années.

Pour plus de renseignements sur ces élections ou les sénatoriales, vous pouvez consulter les sites internet de l'Association des Maires de France ou bien de Public Sénat.

Dans le cadre de la campagne électorale, Maryse Carrère et Viviane Artigalas, sénatrices des Hautes-Pyrénées, sont venues à la rencontre des élus, respectivement le 27 juin et le 4 juillet, afin de leur présenter le bilan de leurs travaux durant leur mandat et échanger sur différentes thématiques.



▲ Pièces d'identité

N'oubliez pas d'annuler les rendez-vous qui ne seront pas honorés !

Depuis novembre 2022, Bordères sur l'Echez dispose d'un dispositif de recueil fixe (DR) pour l'établissement des cartes d'identité et des passeports. Du 1er janvier au 11 juin 2023, 547 pièces d'identité (367 cartes d'identité et 180 passeports) ont été établies.

Les jours d'ouverture du service sont les suivants :

Lundi - 13h45 à 17h15

Jeudi et vendredi - 8h45 - 12h15

Il est impératif de prendre rendez-vous à la mairie, au 05 62 38 94 94.

La restitution de la carte ou du passeport a lieu également sur rendez-vous.

L'engorgement au niveau de la prise de rendez-vous est un sujet récurrent dans les médias nationaux et parfois les usagers doivent attendre plusieurs mois avant de pouvoir obtenir un rendez-vous pour l'établissement ou bien la restitution de la pièce d'identité.

Aussi, il est demandé aux personnes qui savent qu'elles n'honoreront pas un rendez-vous parce qu'une autre mairie leur a proposé une date plus proche, d'avertir la mairie de Bordères sur l'Echez, afin de ne pas bloquer le créneau réservé. Cela permettra à d'autres usagers d'obtenir un rendez-vous plus rapidement.

La municipalité vous remercie pour votre compréhension.

▲ Communication

Pensez à vous inscrire à la lettre d'information !



Pour diffuser les actualités de son site internet, la mairie de Bordères-sur-l'Échez envoie chaque mois une lettre d'information par mail à toutes les

personnes qui sont abonnées.

Si vous souhaitez la recevoir, remplissez le formulaire suivant : <https://www.borderes-echez.fr/page/inscription-lettre-d-information>

Vous pouvez aussi vous inscrire directement, en cliquant sur l'onglet "Inscription Lettre d'information" à droite de l'onglet "Contact" sur le site internet de la Mairie.

Nous vous ajouterons à la liste de diffusion !

▲ Travaux de l'église

Suite à un signalement de la part d'un administré en avril 2023, la municipalité ayant soupçonné un problème sur la charpente de l'église Saint-Barthélémy a sollicité un bureau d'études spécialisé en ouvrage d'art qui a réalisé à l'aide de moyens modernes un diagnostic complet de la charpente et de la structure haute de l'église. Suite au rapport établi par le bureau d'études et à ses préconisations sans réserve, la municipalité a dû fermer l'église au public, compte tenu des dégradations importantes constatées sur deux fermes.

Les travaux ont débuté fin juin. Ils sont réalisés par une entreprise spécialisée, R3S, sise à Mazères en Ariège et consistent en la consolidation des fermes existantes avec de la résine.

L'église pourra rouvrir seulement quand les travaux seront terminés. Ils devraient prendre fin à la mi-août.

Leur réalisation a revêtu pour la municipalité un caractère impératif pour l'entretien de cet édifice patrimonial de Bordères sur l'Echez, mais aussi pour le vivre-ensemble dans la commune, afin que les habitants qui le souhaitent puissent célébrer certaines étapes importantes de leur vie.

La municipalité remercie pour leur compréhension tous les habitants qui ont été touchés par cette fermeture.

Le coût total TTC de l'opération s'élève à 154.148,17€ TTC, soit 141.956,17€ pour l'entreprise R3S, 6.720€ pour le bureau d'études BETS B&M de Ger (65), 2.700€ pour l'entreprise Scan CG de Lourdes (65) qui a réalisé le scan 3D lors du diagnostic et 2.772€ pour le bureau de contrôle Socotec de Tarbes.



▲ Amélioration de la voirie

Des travaux d'amélioration et d'aménagement du réseau routier secondaire (enduits superficiels d'usure) sont effectués par le Conseil Départemental sur la Voie Départementale 7, de l'école maternelle Charles Perrault, rue Pierre Sépard, jusqu'au rond-point place Taillade. La première partie réalisée en juin a consisté en un rabotage de la chaussée. Un temps de stabilisation des matériaux étant obligatoire, les travaux de finition seront réalisés en septembre.

▲ Signalétique

Après avoir réalisé avec les services techniques un bilan concernant les panneaux directionnels dans la commune, les élus ont décidé de compléter la signalétique en place afin de mieux orienter les usagers vers des lieux encore non mentionnés ou bien nouveaux.

Ils ont traité les entrées de ville, les salles et équipements communaux.

73 panneaux ont été modifiés ou ajoutés au dispositif existant, pour un montant de 6.831€.



▲ Tests à la fumée

En mai, des agents de l'entreprise VEOLIA ont réalisé des tests à la fumée sur le réseau assainissement de la commune, dans la zone industrielle, le quartier Urac et celui des rues du Pic du Midi et du Pibeste. L'objectif était de contrôler les eaux pluviales parasites qui pourraient entrer dans le réseau assainissement.

URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX ?

Légende :

- DP : Déclaration Préalable.
- PC : Permis de Construire.

Bon à savoir ...

- une déclaration préalable ou un permis de construire déposés en mairie ne veulent pas dire autorisation.
- La commune vérifie que les travaux envisagés respectent les règles du Plan d'Occupation des Sols (POS).
- La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des sanctions : amendes, obligation de démolir...



CONSTRUIRE MA MAISON : PC +architecte obligatoire si > 170 m²

1	REFAIRE MA TOITURE (même à l'identique) : DP
2	METTRE DES PANNEAUX SOLAIRES : DP
3	INSTALLER UNE FENETRE DE TOIT (velux...) sans création de surface habitable : DP INSTALLER UNE FENETRE DE TOIT (velux...) avec création de surface habitable > 20m ² : PC
4	RAVALER LES FAÇADES, BARDAGE : DP
5	CREER DES OUVERTURES (nouvelle fenêtre, changement de fenêtre) : DP Si remplacement à l'identique : aucune formalité.
6	AGGRANDIR LA MAISON D'HABITATION (véranda, pièce supplémentaire etc...) : - SI AGGRANDISSEMENT < 20 m ² : DP - SI AGGRANDISSEMENT > 20 m ² : PC - SI MAISON SITUÉE EN ZONE URBAINE (U) : AGGRANDISSEMENT < 40 m ² : DP - SI MAISON SITUÉE EN ZONE URBAINE(U) : AGGRANDISSEMENT > 40 m ² : PC
7	CREER UNE TERRASSE DE PLAIN PIED (BETON OU BOIS) SURELEVÉE ET/OU AVEC FONDATIONS PROFONDES < 20 m ² : DP CREER UNE TERRASSE DE PLAIN PIED (BETON OU BOIS) ET/OU AVEC FONDATIONS PROFONDES > 20 m ² : PC
8	CREER UNE PISCINE : - SI + de 10 m ² ET moins de 100 m ² ET sans couverture : DP - SI + de 10 m ² ET moins de 100 m ² ET couverture modulable, d'une hauteur de plus de 1.80 m : PC - SI + de 10 m ² ET moins de 100 m ² ET couverture fixe : PC
9	CREUSER UN PUIS : DECLARATION SPECIFIQUE.
10-11	CREER UNE ANNEXE SUR UN TERRAIN <u>DEJA</u> BATI (Garage, abri de jardin...) : - SI < 20m ² : DP - SI > 20 m ² : PC CREER UNE ANNEXE SUR UN TERRAIN <u>NON</u> BATI (hangar à stockage, abri de jardin...) : PC
12	INSTALLER UN PORTAIL > 2m de hauteur : DP (puis demande d'alignement).
13	INSTALLER UNE CLOTURE OU UN MUR : DP (puis demande d'alignement vis-à-vis du domaine public). MUR DE SOUTÈNEMENT : AUCUNE FORMALITE – CLOTURE AGRICOLE : AUCUNE FORMALITE.
14	INSTALLER UNE EOLIENNE : - Si hauteur < 12 m aucune formalité / Si hauteur > 12 m PC

▲ La municipalité soutient les associations

Le dynamique tissu associatif de Bordères sur l'Echez mérite un grand coup de chapeau. La municipalité ne manque pas de féliciter les dirigeants et bénévoles, vecteurs essentiels du bien-vivre dans la commune, qui donnent de leur temps sans compter, au service des autres. Chaque année, elle investit plus de 143 000€ hors heures agents pour soutenir l'action des associations, une de ses priorités (subventions : 51000€, fluides (électricité, gaz, eau) : 88577€, produits entretien : 2709€, participation événements : 1500€).

Les agents municipaux interviennent pour le nettoyage des locaux et espaces communaux, la gestion du planning des salles, l'entretien et la réparation des bâtiments, la préparation des

salles avant utilisation, l'aide logistique pour des manifestations (pose barrières etc.).

Les 43 associations présentes sur le territoire communal oeuvrent dans de nombreux domaines, le sport, la culture, les loisirs, l'environnement, la solidarité...

Tout au long de l'année, elles se réunissent pour pratiquer leurs activités, mais elles s'engagent aussi pour la vie de la commune, en participant aux manifestations organisées ou en proposant des animations qui embellissent le quotidien des Borderaises et des Borderais.

Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre ce mouvement associatif si enrichissant pour la vie à Bordères sur l'Echez.

▲ Retour sur une vie associative intense

Salon annuel de l'Amicale des Peintres et Artistes Borderais

Du 13 au 21 mai, le 1er étage de la mairie a accueilli le Salon annuel de l'Amicale des Peintres et Artistes Borderais. Plus de 70 œuvres représentant l'ensemble des techniques artistiques, peintures aquarelles, acryliques, huiles, pastels, collages et sculptures ont été exposées. Lors du vernissage, Jérôme Crampe a accueilli les membres de l'association et

leurs invités, félicitant les organisateurs pour la qualité de l'exposition de peintures et sculptures ! Patrick Trapani, le Président, a remercié le public nombreux, la municipalité, les membres de l'association, anciens et nouveaux, ainsi que Les Chanteurs de Bordères pour leur présence et leur fidélité au Salon.



Festival de gospel Bord'Air chante



Organisé par l'association les Poly-Sons, le festival a rassemblé plus de 1000 personnes.

Sur la scène de la salle Roger Paul, les groupes de néophytes qui ont répété pendant plusieurs semaines se sont produits devant un jury qui a déterminé le gagnant de ces joutes vocales. Puis les Poly-Sons ont proposé un magnifique concert, avec un final spectaculaire qui a rassemblé tous les chanteurs.

Floralies de Bordères sur l'Echez

Comme chaque année en mai, les Floralies ont animé la place de la mairie. Les décors fabriqués par les Petites Mains n'ont pas pu être déployés comme prévu à cause des averses de pluie, mais quelques éléments installés à l'entrée de la mairie donnaient un avant-goût de 2024, puisque tout sera exposé dans un an...

Les stands proposant des fleurs, arbustes etc. ont animé la place toute la journée, accompagnés par la banda Samba Bordères.



NIOFAR en mission solidaire au Sénégal

L'association Niofar oeuvre au quotidien pour organiser des missions humanitaires au Sénégal. Le choix de ce pays où réside une parente de la présidente une partie de l'année facilite les échanges, la transmission des informations. En avril dernier, 4 adhérentes se sont rendues à Warang, un village de 3500 habitants. Elles ont payé – comme de coutume – les billets d'avion, l'hébergement et la nourriture sur leurs deniers personnels. Le bagage en soute a servi à acheminer du matériel scolaire, médical ou paramédical, des vêtements pour enfants, des jouets, des maillots de foot offerts par le Tarbes Football Club pour un club local... Sur place et dans la brousse où elles se sont rendues en charrette, elles ont aidé des familles défavorisées en leur offrant des produits qu'elles ont achetés à Warang, du riz, de l'huile, des oignons qui représentent la nourriture de base et dont les prix sont devenus inaccessibles. Les enfants étaient aux anges en recevant des ballons de baudruche et quelques friandises. Elles ont aussi rencontré une association

de femmes qui nettoient le village une fois par semaine. Leur prochain voyage sera en partie consacré à les aider.

L'association bénéficie d'une subvention de la municipalité et des cotisations des adhérents. Mais les dons permettent d'aller plus loin dans l'aide. **Si vous avez envie de les soutenir, vous pouvez faire un don. Contact : 06 79 54 58 50. Chèques à l'ordre de l'asso Niofar.**



50 ans de la JAB Judo



La JAB Judo vient de fêter ses 50 ans ! Pour marquer cet événement, elle avait invité Ugo Legrand, Champion de France, Champion d'Europe, Médaillé mondial et Médaillé olympique aux JO de Londres 2012.

Après un entraînement avec tous les enfants de

l'école de judo, le champion s'est volontiers prêté à une séance d'autographes et de photos avec chacun d'entre eux.

Jérôme Crampe, le Maire de Bordères sur l'Echez, accompagné de Sophie Drapier, 1ère Maire-adjointe en charge des associations, ont félicité Ugo Legrand pour sa présence et son palmarès, ainsi que l'ensemble des dirigeants et professeurs du club pour leur engagement auprès des enfants et leur volonté de transmettre des valeurs de partage, de respect, M. Philippe Bodevin, qui enseigne depuis de nombreuses années et Cédric Casteran, Président du club.

Ils leur ont remis un trophée pour cet anniversaire, marque de longévité remarquable.

Une plaque commémorative de ce moment a été dévoilée par Monsieur le Maire et Ugo Legrand, en présence des enfants, de leurs parents et de tout le staff du club.

JAB Course à pied et Marche

Sortie club à Peyrehorade

Au printemps, 21 membres du club de la JAB Course à pied et Marche ont participé au trail du pays d'Orthez, à Peyrehorade, sur 26, 15 ou 9km en courant et 9km en marchant. Un repas très convivial à l'abri de la pluie a clôturé la matinée, après que plusieurs Borderrais ont reçu leur récompense du jour sur le podium. Le dessert a été l'occasion de célébrer l'anniversaire d'une adhérente, Patou. Un bon moment de partage.



▲ A vos agendas

Vendredi 25 août – La Course des fêtes

La JAB Course à pied et marche vous attend nombreux pour la Course des fêtes, à partir de 19h pour 10km de course (Challenge de Bigorre) ou 5km de marche (non chronométrée).

Inscriptions : place Jean Jaurès. A partir de 17h45 ou sur Pyreneeschrono.fr.

Tarifs : course 10€ / marche 4€.

Récompenses Course : 5 premières femmes et 5 premiers hommes

Règlement disponible sur Jab-Course.fr.

Contact : 06.87.46.35.12 / jerome.souyeaux@orange.fr / jab-course.fr

Samedi 9 septembre - Forum des Associations

Rendez-vous de 14h à 18h à l'espace Agora (école Arc-en ciel) pour découvrir les activités des différentes associations borderaises et/ou vous y inscrire. Le Relais Petite Enfance ouvrira ses portes au public.

Des animations et des jeux pour les enfants seront proposés tout au long de l'après-midi.

Une remise de récompenses à des sportifs aura lieu en suivant et un vin d'honneur sera offert à tous les participants, associations et habitants.

Vendredi 20 octobre – Bordères en Rose

L'Amicale du Personnel Communal de Bordères sur l'Echez se mobilise pour Octobre Rose et propose plusieurs temps forts dédiés à la lutte contre le cancer du sein et plus généralement tous les cancers.

14h Sensibilisation proposée par la Ligue départementale de lutte contre le cancer – 1er étage de la Mairie

18h Grande Flash Mob – Place Jean Jaurès – Dress code Rose

Vente de rubans, de gâteaux au bénéfice de la Ligue 65.

Durant tout le mois d'octobre, l'Amicale des Peintres Artistes Borderaises exposera au 1er étage de la Mairie des œuvres sur le thème Rose. Elles seront en vente au profit de la Ligue 65.

BORDERES sur L'ECHEZ
FORUM des ASSOCIATIONS

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
DE 14H00 À 18H00

Espace AGORA (école Arc-en-ciel)

Associations
Découverte des activités et inscriptions

Relais Petite Enfance
Portes ouvertes

Animations - Château gonflable
Maquillages - Jeux

REMISE DE RÉCOMPENSES
AUX SPORTIFS DE L'ANNÉE
VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

BORDERES sur L'ECHEZ Rendez-vous sur www.borderes-echez.fr pour en savoir plus !

Imp. IMAGES RCS Tarbes 05 62 51 05 31 • Ne pas jeter sur la voie publique

BORDERES EN ROSE
vendredi 20 octobre 2023

TOUT LE MOIS
Expo de peintures
par l'APAB
sur le thème ROSE
1er étage de la mairie

à partir de 14h
sensibilisation proposée par la Ligue
1er étage de la Mairie

FLASH MOB
Dress Code : ROSE
18H
PLACE JEAN JAURES

Vente de rubans et de gâteaux...
au bénéfice de la Ligue
organisé par l'amicale du personnel communal

LA LIGUE
HAUTES-PYRÉNÉES

Programme des fêtes de la Saint-Barthélémy

Vendredi 25 août

- 19 h : relais pédestre organisé par la JAB Course à pied et marche
- 20h : ouverture des fêtes et remise des clés du village par le maire, suivie de l'apéritif offert par le Comité des Fêtes
- 22h : bal disco animé par le podium Manhattan



Samedi 26 août

- 14h30 : concours de pétanque au stade Christian Paul organisé par l'OBRC
- 15h : Pitchoun Cabilat organisé par les Conscrits au stade Christian Paul
- 17h : cavalcade organisée par le Comité des fêtes et les Floralties
- 18h30 : lancer d'espadrilles organisé par le Comité des fêtes place Jean Jaurès
- 22h : bal animé par le podium Manhattan
- 3h : bodega animée par les joueurs de l'OBRC

Dimanche 27 août

- 12h : cérémonie au monument aux morts suivie d'un apéritif offert par la Mairie
- 15h30 : jeux intra-village organisés par le Comité des fêtes avec participation des associations du village au stade Christian Paul
- 19h : bal musette animé par l'orchestre Michel Lagalaye
- 21h45 : bal animé par l'orchestre Michel Lagalaye
- 23h : feu d'artifice
- 23h30 : reprise du bal
- 2h : fermeture de la fête



Présence d'un stand de sécurité routière vendredi et samedi, de 22h à 3h.

Buvettes, restauration et sécurité pendant 3 jours

Le programme édité par le Comité des Fêtes sera présenté aux habitants lors des sérénades.

▲ Dans le rétro

Concert-hommage à Federico Garcia Lorca

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la commission culture a proposé un magnifique concert en hommage à Federico Garcia Lorca. Les quatre musiciens du groupe Pat y Picos ont évoqué la vie de cet artiste hors normes, assassiné en août 1936 par le gouvernement franquiste.



Fête de la musique

Sous la houlette de Patrick Trapani, conseiller délégué à la culture, la commission culture de la municipalité a organisé l'édition 2023 de la Fête de la musique, en associant plusieurs partenaires du territoire. La municipalité remercie les écoles de musique de la CA TLP qui ont ouvert la Fête et les groupes Broken Five et Kraken qui ont animé la place jusque tard dans la nuit.

Merci également à la JAB Danse pour ses intermèdes dansants et la tenue de la buvette avec une petite restauration. Le public nombreux a profité de la météo clémente pour partager ce moment musical et très convivial.

▲ Les prochains rendez-vous

15, 16 et 17 septembre

Journées européennes du patrimoine

• **Vendredi 15 septembre**
18h - Vernissage de photos « Bordères autrefois », maquettes et documents sur le vieux Bordères
Exposition du 15 au 29 septembre 2023 - 1er étage de la mairie.



• **Samedi 16 septembre**
16h à 18h - Ateliers de découvertes vocales, instrumentales et danses gasconnes animés par le CDMDT 65 (centre départemental de musiques et danses traditionnelles).
Ancienne école Aristide Briand

20h30 - Concert de polyphonie et instruments des Pyrénées par le CDMDT 65.
Église de Bordères sur l'Echez

• **Dimanche 17 septembre**
Messe en gascon - Église de Bordères sur l'Echez - Horaire à confirmer

1^{er} au 31/10 Exposition de peinture Octobre Rose
Les artistes peintres de l'APAB réaliseront des œuvres sur le thème Rose qui seront exposées en mairie tout le mois et mises en vente au profit de la Ligue contre le cancer 65.

1^{er} au 30/11 Mois de la photo

Exposition photos de Nicolas Capdevielle et Thierry Toussaint.

1^{er} étage de la Mairie de Bordères sur l'Echez. Entrée libre

Le Mois de la Photo est une occasion de découvrir différents registres de la création visuelle, artistique, documentaire, conceptuelle, à travers un parcours d'expositions individuelles ou collectives.



25/11 Théâtre - « Le prénom » par la compagnie Vice Versa

Salle Concorde, 20h30

On ne devrait jamais révéler le prénom à ses proches avant que l'enfant soit là. Vincent va être père pour la première fois. Quand on lui demande s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos. Cette pièce a reçu cinq nominations aux Molières et a triomphé au Théâtre Edouard VII.

Portes ouvertes des écoles de musique de l'agglomération

Rendez-vous le mercredi 6 septembre, de 9h à 18h, à l'école de musique Joseph Kosma de Séméac : informations, inscriptions et découverte des instruments.

Contact : 06 37 54 32 07. Dossier à télécharger sur agglo-tlp.fr/ecoles-de-musique

▲ Coupes d'arbres et vente de bois

Une vente d'arbres va être prochainement organisée par la municipalité. Les habitants intéressés peuvent s'inscrire à l'accueil de la mairie. Ils seront informés par téléphone ultérieurement de la date de la vente. Un tirage au sort sera organisé en mairie.

Cette vente aura lieu après la coupe sanitaire conseillée par l'Office National des Forêts. En effet, plusieurs arbres situés sur des parcelles du Bois du Commandeur fréquentées par des usagers, parfois en bordure de route, sont atteints de maladies qui détériorent rapidement et fortement leur état. Les risques de chute des arbres ou bien de branches sont

très importants.

L'espace concerné s'étend du parking du Bois du Commandeur, situé au croisement des avenues du Bois du Commandeur et Toulouse Lautrec, jusqu'au ruisseau le Souy.

Il en va de la responsabilité de la Mairie de suivre les indications de l'ONF, afin de sécuriser la zone.

Les arbres seront coupés sur une période de deux ans. De jeunes chênes seront replantés pour remplacer les spécimens malades supprimés.

▲ Extinction Eclairage public

Dans le cadre d'un plan de sobriété énergétique, le conseil municipal a voté fin 2022 l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h, sur l'ensemble de la commune de Bordères sur l'Echez. Cette disposition permet, d'une part, de diminuer la consommation énergétique de l'éclairage public et son coût, et d'autre part de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore.

Une consultation nationale vient d'être lancée par le gouvernement pour recueillir l'avis de la population sur l'usage des éclairages publics, afin de réduire cette source de consommation d'énergie (Maire Info du 13 juillet 2023). Un guide intitulé « Les 8 fausses idées sur l'éclairage » réalisé par les Éco maires et le Syndicat de l'éclairage a analysé 8 idées reçues en matière de rénovation de l'éclairage public, dans le cadre de l'objectif du gouvernement de réduire les consommations d'énergie de 40 % d'ici 2050. Les résultats de la consultation seront mis en perspective avec cet outil.

La Mairie répond à vos questions

L'extinction de l'éclairage public peut-elle poser des problèmes de sécurité ?

Concernant les questions de sécurité soulevées par des habitants, il n'a pas été constaté de hausse de la délinquance, encore moins de la criminalité, ni à Bordères sur l'Echez, ni dans la plupart des communes où les lampadaires ont été éteints la nuit.

Pourquoi la place de la Mairie est-elle éclairée ?

Comme dans de nombreuses communes, les élus ont fait le choix de mesures d'extinction partielle, en maintenant l'éclairage public sur la place de la mairie, cœur du village.

Cet endroit représente un repère et un lieu de vie, contrairement aux quartiers résidentiels qui sont des lieux de repos la nuit. Cette position pourra être revue au moment de la réhabilitation de la place et de son éclairage public.

L'extinction de l'éclairage public est régie par des horloges astronomiques installées par le Syndicat Départemental d'Énergie. La place n'en est pas équipée pour l'instant. Les élus pourront éventuellement valider la pose d'horloges pour pouvoir tout éteindre.

Pourquoi ne pas éteindre un lampadaire sur 3 ?

La norme C 13-201 impose l'uniformité dans l'éclairage et interdit de couper un lampadaire sur 2 ou sur 3. L'alternance de zones claires et de zones sombres engendre du danger pour tous les usagers car elle gêne particulièrement les conducteurs. L'œil humain n'a pas le temps de s'adapter suffisamment rapidement au changement de luminosité pour identifier un obstacle ou un équipement. Par ailleurs, au niveau technique, cette solution impliquerait de reprendre tout le câblage de chaque point lumineux (1287 sur la commune), générant un coût très important pour la collectivité.

▲ Plan de sobriété hydrique

Le département n'est pour l'instant (au moment où ces lignes sont écrites) pas soumis à des restrictions préfectorales concernant la consommation d'eau, même si les gestes pour l'économiser sont régulièrement rappelés, compte tenu de la fragilité des niveaux des nappes phréatiques. Vous pouvez vérifier

les restrictions pour votre commune sur vigieau.gouv.fr. Suite au plan gouvernemental de sobriété sur l'eau, les élus de l'agglo ont engagé des actions de sensibilisation auprès des usagers et poursuivent les travaux de rénovation des réseaux.

L'eau est l'une de nos richesses, préservons-la !

Philippe Bodevin

▲ 40 ANS AU SERVICE DE LA PRATIQUE DES ARTS MARTIAUX AUX COTES DES BORDERAIS

Philippe Bodevin n'a commencé le judo qu'à l'âge de 23 ans. Alors que ses deux enfants participaient à un stage animé par Angelo Parisi, triple champion olympique, vice-champion du Monde et champion d'Europe, ce dernier lui a proposé de s'essayer à la discipline, depuis, il ne s'est plus jamais arrêté. En 1986, il a pris sa première licence à la JAB Judo, passant dans la même année de la ceinture blanche à la ceinture verte, avant d'obtenir la noire dès la 3e année, à force de travail.

Une solide formation, de Toulouse au Japon

Il a été sollicité par son professeur de la JAB, Patrick Sanchez, pour donner des cours. Après le Certificat d'Etudes Professionnelles, il a fréquenté pendant 20 ans le CREPS de Toulouse pour son perfectionnement technique régional, avec Jacques Seguin, 8e dan, une journée par mois. En 2012, il a participé à un stage de 3 semaines au Japon avec la Fédération Française de Judo, « pour voir autre chose que le judo français ». Avant chaque séance, il rappelle les valeurs de ce sport, chères à son fondateur, Jigoro Kano, le code moral, le respect, la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le contrôle de soi, l'amitié. Il répète à ses élèves qu'elles doivent être respectées dans les cours, mais aussi à la maison ou à l'école.

Pourvoyeur de champions

Il a participé à de nombreuses

compétitions, au niveau départemental, régional et interrégional, remportant coupes et médailles presque à chaque fois. Ces plus belles médailles sont certainement la Médaille d'argent de Jeunesse et Sport pour son action de bénévole et la Palme de bronze de la Fédération Française de Judo qui le récompensent pour ces nombreuses années au service des autres. Certains de ses élèves pratiquent à des niveaux importants.

Emilien Rigaudeau, ceinture noire 2e dan est arbitre national à Toulouse, Benjamin Vignaux, ceinture noire 1er dan pratique à Bordeaux et Elvire Serres est commissaire interrégions de judo. Jade Laporte est aux portes de la ceinture noire technique. Marc Farès, qui a participé aux championnats de France et a intégré le pôle espoir de Toulouse, a obtenu sa ceinture noire au club de Bordères qu'il fréquentait depuis l'âge de 5 ans.

Des célébrités du judo pour s'émerveiller

Les nombreuses rencontres avec des champions sont des moments d'émerveillement pour les enfants. Angelo Parisi, au Forum des associations, Cathy Fleury, 8e dan de judo, championne de France, d'Europe, du Monde et olympique, lors de la création d'une nouvelle salle de judo en 2012. En juin dernier, c'est Alex Ugo, médaillé aux championnats de France,



d'Europe, du Monde et aux Jeux Olympiques qui a honoré de sa présence la fête du cinquantenaire de la JAB Judo.

S'engager avec bienveillance et motivation

Chaque semaine, Philippe Bodevin donne au moins neuf heures de cours de judo, de ju-jitsu ou de taïso (gym japonaise), pour les petits de l'éveil judo jusqu'aux adultes, en passant par les 6-8 ans et les 9-12 ans. Il tient à remercier la dynamique équipe qui l'entoure ainsi que la municipalité pour son aide logistique précieuse.

Il n'a pas l'intention de quitter les tatamis borderais. Il confie « Parfois, quelques douleurs physiques se font sentir, mais voir les enfants combattre, préparer des cours pour eux, c'est mieux qu'un cachet d'aspirine ». « Si je peux, je reste jusqu'à 80 ans » conclut-il dans un sourire.



Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	Pompiers
17	Police ou Gendarmerie

Mairie	
Téléphone	05 62 38 94 94
Fax	05 62 53 11 99
Mail	mairie@borderes-echez.fr
Horaires d'ouverture : Accueil mairie	Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.

Sites internet utiles :

Services de l'état des Hautes-Pyrénées
<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>

Pour en savoir plus sur les risques majeurs
<http://www.prim.net>

Pour en savoir plus sur les risques du département
<http://www.risquesmajeurs.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr>

- Pour plus de renseignements sur notre commune
- *site internet de la mairie* : borderes-echez.fr
 - *facebook* : *Mairie de Bordères sur l'Echez*
 - *application smartphone* : *panneau pocket*

Communication de l'alerte sur la commune

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :

- la sirène avec 3 signaux longs
- la municipalité, en porte à porte ou téléphone ou la police municipale via leurs haut-parleurs.

RAPPELS PRATIQUES

Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre. Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :

- que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance
- que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

Information acquéreurs et locataires

La loi du 30/07/03 du code de l'environnement, dans son article L125-5, oblige à informer l'acheteur ou le locataire de tout bien immobilier (bâti ou non bâti) situé en zone sismique et/ou appartenant à un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé. Pour plus de renseignements, contacter la mairie ou se connecter sur le site : www.hautes-pyrenees.gouv.fr, rubrique Santé-Sécurité / Sécurité civile, IAL.

Nids de frelons asiatiques

Les nids de ces frelons sont de forme sphérique de diamètre de 50 à 80 cm et implantés généralement très en hauteur (10 à 12 m). Leur destruction doit être impérativement réalisée par des professionnels au moyen d'un insecticide adapté, et munis d'une tenue spéciale de protection intégrale. Il est préférable de faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours aux pompiers devant rester exceptionnel (carence avérée des sociétés spécialisées ou nid trop difficile d'accès). Le coût de cette intervention est supporté par le propriétaire du lieu où se situe le nid.

La canicule



- Il fait très chaud
- la température ne descend pas la nuit
- le phénomène dure depuis plusieurs jours

Comment réagir ?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le **15** si une personne est victime d'un malaise

DOCUMENT
À CONSERVER

Édition 2023 Commune de Bordères sur l'Echez

DICRIM simplifié

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Le mot du maire

Chers administrés,

La sécurité des habitants de Bordères sur l'Echez fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.

Vous voudrez bien consulter attentivement cette plaquette et **la conserver précieusement.**

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.




En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire, Jérôme CRAMPE

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

AVANT	PENDANT	APRES
<p>DANS TOUS LES CAS</p> <p>Prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une radio portable équipée de piles - une lampe de poche (piles à vérifier) - une réserve d'eau potable - lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ère nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) - S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde 	<p>- se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci-contre)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="331 1189 523 1368"> <p>Écouter la radio France-Info et radios locales</p>  <p>Pour information sur l'évolution de la situation</p> </div> <div data-bbox="331 1003 523 1182"> <p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</p>  <p>Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants</p> </div> <div data-bbox="331 824 523 1003"> <p>Ne pas téléphoner sauf cas de nécessité vitale</p>  <p>Pour libérer les lignes pour les secours</p> </div> </div>	<p>- écouter la radio</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses - se mettre à la disposition des secours
<p>Inondations - Crues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'engager sur une route inondée - Respecter les déviations mises en place - Fermer les ouvertures - Couper le gaz et l'électricité - Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours - Se réfugier sur un point haut (étage, colline...) 	<p>Rupture de barrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les consignes données (évacuation ou non, itinéraires à emprunter) - Ne pas prendre l'ascenseur (coupure de courant) - Ne pas revenir sur ses pas - S'éloigner des ponts et torrents 	<p>Tempêtes – Vent violent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi - Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol - Ne pas intervenir sur une toiture - Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone - Respecter les déviations mises en place
<p>Feux de forêts</p> <p>AVANT : Débroussailler, entretenir les abords des habitations</p> <p>PENDANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - S'éloigner dos au vent - Respirer à travers un linge humide - Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie 	<p>Chutes de neige</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner sur l'état des routes - Limiter les déplacements ; rester chez soi dans la mesure du possible - Protéger les canalisations contre le gel - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol 	<p>Chutes de blocs - Glissement de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités - Respecter les déviations mises en place - Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse - Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé - Fuir latéralement ; s'éloigner du point d'effondrement
<p>Risque industriel – Nuage toxique</p> <p>Transport de Matières Dangereuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle - Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations - Couper la ventilation et la climatisation 	<p>CONSIGNES SPECIFIQUES</p> <p>Évacuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper les réseaux (gaz, électricité, eau) - Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1ère nécessité - Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues <p>Confinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer portes et fenêtres, les calfeutrer - Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation - Boucher tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues 	<p>Séisme</p> <p>PENDANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur - Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches... - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz) <p>APRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper le gaz et l'électricité ; pas de flamme - Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé (place...) - Se conformer aux consignes données par les autorités.

▲ Manifestations et animations d'août à décembre 2023

Cette présentation non exhaustive pourra être complétée au fil des mois

Août

1^{er} au 31

Exposition de peintures de Jean-Michel Dubois
(Amicale des Artistes Peintres Borderais)

25, 26 et 27

Fête locale

Septembre

06

Journée Portes Ouvertes des écoles de musique de l'agglomération (Séméac)

09

Forum des associations - Espace Agora

15 au 29

Exposition photos Bordères autrefois. Vernissage le 15 à 18h à la mairie

16 et 17

Journées européennes du patrimoine - Ancienne école Aristide Briand et église
Ateliers avec le CDMDT65 et concert de polyphonie et instruments des Pyrénées

24

Élections sénatoriales

Octobre

1^{er} au 31

Exposition de peinture dans le cadre d'Octobre Rose par l'APAB

07

Opération village propre dans le cadre du festival Zéro déchet du SYMAT

19

Coupe du monde de rugby des écoles - Complexe sportif Christian Paul

20

Bordères en Rose - Flash Mob et vente de gâteaux au profit de la Ligue départementale contre le cancer

Novembre

1^{er} au 30

Mois de la photo (événement national) - Exposition à la mairie

11

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

25

Théâtre - « Le prénom » par la compagnie Vice Versa

Décembre

09

Téléthon

17

Noël des seniors

1^{er} au 31

Exposition de l'atelier d'aquarelles de Lara Durot



Compagnie Vice Versa



Opération village propre 2022



Bordères en Rose 2022

FÊTE DU SPORT GÉNÉRATION 24

26 JUIN 2023

